

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR MARDI 4 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le quatre Février, à dix-huit heures trente minutes.

Le Bureau Directeur de l'association COMITE DE SEINE MARTIME DE HANDBALL s'est réuni au siège du Comité de Seine Maritime de Handball à Grand Quevilly, sur convocation de son Président.

Présent(s) : ELIE Cathy, TERNOIS Françoise, LIGUORI Jean-Luc, METAYER Patrick

Invités et présents : CARDON Gérard, LEBIGOT Alexandre, ROUSSEL Isabelle (Assistante de direction), MEZARA Patrick.

Excusés : CLERMONT Olivier (CTF Comité 76)

Absent Invité : PERRU Mathieu

Est également présent : RIGAL Hervé (Chargé de Développement - Ligue Normande Handball)

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du compte-rendu du Bureau Directeur du 19 Septembre 2019.
2. Situation Financière.
3. Organisation Finalités Coc 2020.
4. Point sur les Actions de Développement.
5. Arbitrage : Intervention d'Hervé RIGAL.
6. Questions Diverses.

Le Président ouvre la séance et remercie les administrateurs pour leur présence et présente Hervé RIGAL, nouveau chargé de développement à la Ligue de Normandie ;

Personne ne demandant la parole, le Bureau Directeur aborde successivement les différents points à l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 19 SEPTEMBRE 2019.

Le compte-rendu du Bureau Directeur du 19/9/2019 est adopté à l'unanimité, sans réserve.

2. SITUATION FINANCIERE

Françoise TERNOIS, trésorière, indique que les disponibilités financières s'élèvent à 206 542.94 euros, contre 184 411.59 euros en 2019.

Les soldes clubs sont plus importants qu'en 2019, la facturation ayant été faite plus tard = 67 118.95 euros contre 27 732.43 au 31/12/2019.

Courant Janvier 2020, les virements ont afflué.

Les comptes de résultat et le bilan seront présentés aux administrateurs lors du prochain CA, après vérification de la SECNO qui interviendra car cette année la SCENO interviendra le 12 Février prochain.

Un litige subsiste toujours, l'association HANDBALL ACADEMIE est toujours redevable de la somme de 656.00 euros sur l'année 2018 (club en sommeil sur la saison 2019/2020).

Jean Luc LIGUORI souhaite rencontrer le responsable de cette association avant le Conseil d'Administration du 6 Mars 2020.

RAPPEL :

Le club de LONDINIÈRES organise le Samedi 21 Mars 2020 une action « Courons à LONDI » contre la maladie de PRADER-WILLI.

La FCN et INTERSPORT DE NEUFCHATEL ont été sollicités pour sponsoriser cette course, le COMITE 76, partenaire et solidaire de cette action sera présente sur site. Une information à destination des clubs de Seine Maritime sera mise en place via Facebook

3. ORGANISATION FINALITES 2020

Les finales Jeunes Excellence Masculins et Féminines se disputeront dans les 2 salles de MONTIVILLIERS.

Les Finales de Coupes Jeunes Masculins et Féminines ainsi que les Finales de Coupe + 16 ans M et F se disputeront aux dates et lieux suivants, la répartition des catégories n'a pas encore été définie.

Samedi 11 Avril à OISSEL

Dimanche 12 Avril à GOURNAY en BRAY à QUEVILLY-COURONNE et à ST NICOLAS (TOURVILLE LA CHAPELLE).

Attention attirée : si les équipes du Comité M et F participent au 2ème tour national des inter-comités, la date du 12 avril sera modifiée en conséquence.

Les Demi-Finales et Finales Excellence et Pré Excellence et Honneur se dérouleront les 16 et 17 Mai 2020, les lieux sont à définir.

Concernant la participation des licenciés nés en 2012 et participant avec les U11 un courrier à destination des clubs sera adressé prochainement afin de préciser que leur participation dans cette catégorie reste de la responsabilité des Présidents. Toutefois, une réflexion devra être menée par la COC qui fera des propositions pour la saison, 2020-2021

4. POINT SUR LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

Le Tournoi Hand Loisir aura lieu le Dimanche 15 Mars 2020, le lieu sera connu après le 7/2/2020, date limite de réponse des clubs.

A ce jour, deux clubs se sont portés candidats : l'AL DEVILLE LES ROUEN et le HAVRE AC.

Le tournoi du Mini Hand se déroulera à CANY BARVILLE le 6 Juin 2020.

La Labellisation de Ecole de Hand 2019 a été envoyée aux clubs, un retour est demandé par la FFHB pour le 23/2/2020 ; le Comité devra valider également ces Labels après un contrôle de chaque dossier.

Le club de l'US STEPHANAISE en collaboration avec le Comité a mis en place depuis début Janvier 2020 une séance par semaine de Hand Fit. Ces séances (entre 10 et 13 participants) sont animées par M. LHERMINE Cyril.

5. ARBITRAGE : INTERVENTION D'Hervé RIGAL

Le Président remercie Hervé RIGAL, nouveau chargé de développement auprès de la LNHB d'avoir pu se libérer et participer à nos travaux. Pour mémoire, celui-ci remplace Germain SOUBRIE.

Hervé informe qu'il arrive de la Ligue d'Occitanie où il avait en charge le développement de l'arbitrage. Il découvre le fonctionnement du territoire normand et apprend à connaître les spécificités de chaque Comité.

Il est fortement souligné que le Comité a le souhait de s'appuyer sur son expérience et l'aidera dans ses démarches afin de développer, fidéliser et fédérer autour du projet de l'arbitrage tous les acteurs des clubs de Seine Maritime.

Différents thèmes sont abordés en particuliers la formation technique des Jeunes Arbitres en rapport avec la technique de jeu et la mise en place des écoles d'arbitrage.

Patrick MEZARA, responsable de l'E.D.A., conscient du travail en commun qui doit être développé invite Hervé à participer à la prochaine réunion de sa commission.


6. QUESTIONS DIVERSES

Sans objet

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée à 20h30. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, a été signé par le Président.

Secrétaire de séance
Isabelle ROUSSEL

P/O



Le Président
Jean-Luc LIGUORI

